

Pilier 3a digital –
directement dans
votre e-banking.
raiffeisen.ch/
prevoyance-digitale

Les avantages du pilier 3a

Avec le pilier 3a, vous vous occupez de demain et en profitez dès aujourd'hui. Outre votre couverture personnelle, les économies d'impôts et les taux d'intérêt préférentiels intéressants sont convaincants.

Qui peut profiter du pilier 3a?

En matière d'épargne de prévoyance liée (pilier 3a), certaines conditions doivent être remplies:

- revenu de l'activité lucrative soumis à l'AVS
- personne n'ayant pas encore atteint l'âge de référence de la retraite AVS
- En cas d'exercice d'une activité lucrative 5 ans maximum au-delà de l'âge de la retraite AVS

Combien puis-je verser en 2024?

- **Vous êtes assuré(e) auprès d'une caisse de pension?**
Vous pouvez verser un montant maximum de: CHF 7'056.00.
- **Vous n'êtes pas assuré(e) auprès d'une caisse de pension?**
Vous pouvez verser 20% de votre revenu ou un montant maximum de CHF 35'280.00 sur votre compte de prévoyance.

Vous êtes libre d'organiser votre prévoyance et pouvez définir vous-même, chaque année, le montant des versements dans le cadre des limites légales.

Quel est le taux d'intérêt appliqué à mon avoir de prévoyance?

Vous obtiendrez le taux d'intérêt actuel auprès de votre Banque Raiffeisen ou sous raiffeisen.ch/fondationprevoyance.

Puis-je garantir mes cotisations d'épargne?

Oui, avec la couverture des objectifs d'épargne. Avec 55 centimes seulement par jour et en répondant seulement à

deux questions sur votre santé, saisissez cette opportunité de couvrir vos cotisations d'épargne du pilier 3a contre toute incapacité de gain en cas de maladie ou d'accident. Vous aurez ainsi la certitude d'atteindre votre objectif, quoi qu'il se passe.

Puis-je disposer librement de mon compte de prévoyance?

Votre patrimoine de prévoyance est lié. Vous pouvez cependant l'utiliser dans les cas suivants:

- acquérir ou construire un logement en propriété servant à son propre usage
- amortissement d'une hypothèque sur un logement à usage propre
- départ définitif à l'étranger
- début d'une activité indépendante
- achat dans le 2e pilier
- au plus tôt cinq ans avant d'atteindre l'âge de référence de la retraite AVS
- incapacité de gain permanente (Invalidité: 70%)

Est-ce que je peux gérer moi-même mes avoirs de prévoyance dans l'e-banking?

Le Pilier 3a digital de Raiffeisen vous permet de gérer votre prévoyance privée directement dans votre e-banking: ouvrir un compte de prévoyance vous-même, investir sans autre dans des fonds de prévoyance et gérer votre fortune de prévoyance est ainsi possible à tout moment et très simple en ligne.



Comment bénéficier d'avantages fiscaux grâce au compte de prévoyance?

- **Lors du versement:**

Vous pouvez déduire de vos revenus imposables les versements annuels effectués sur votre compte, dans le cadre des limites légales. Si, au sein d'un couple, les deux conjoints travaillent, ils peuvent déduire leurs cotisations de prévoyance de leurs revenus imposables.

- **Pendant la période d'épargne:**

Votre patrimoine de prévoyance et les intérêts sont exonérés de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur la fortune. Les intérêts sont également exonérés de l'impôt anticipé.

- **Lors du paiement:**

Le capital versé est imposé séparément du reste des revenus à un taux réduit.

Vous pouvez calculer vous-même vos propres économies d'impôts sur Internet, à l'adresse raiffeisen.ch/calculateur-impots.

Y a-t-il encore d'autres possibilités de placement et de rendement attractives?

Investissez votre patrimoine de prévoyance dans des titres, par exemple, dans nos fonds de prévoyance quasi indiciels ou gérés activement.

Gestion active (Raiffeisen Futura – Pension Invest)

Nos spécialistes composent votre fonds de prévoyance conformément à leur expertise sur le marché et ils l'optimisent en permanence. Le rendement peut donc être supérieur ou inférieur par rapport à l'évolution du marché.

Les fonds de prévoyance gérés activement s'adressent aux clientes et clients qui espèrent profiter d'un rendement supérieur à celui du marché grâce à une gestion active et souhaitent investir durablement.

Gestion quasi indicielle (Raiffeisen Futura II – Systematic Invest)

Ces fonds reproduisent le plus fidèlement possible l'évolution du marché (indice) et ils pondèrent plus fortement les placements durables. Leur rendement suit à peu près l'évolution du marché. L'approche quasi indicielle entraîne des frais de gestion moins élevés que pour les fonds de prévoyance gérés activement.

Les fonds de prévoyance quasi indiciels s'adressent aux clientes et clients qui souhaitent investir durablement et bénéficier du rendement du marché.

Différents objectifs de placement

Pour vos fonds gérés activement ou quasi indiciels, vous avez le choix entre quatre objectifs de placement. Ils se distinguent principalement par l'importance de la quote-part d'actions.

Quote-part d'actions	Fourchette Pension Invest	Quote-part stratégique Systematic Invest
Yield (revenu)	10 – 35%	25%
Balanced (équilibre)	30 – 50%	45%
Growth (croissance)	50 – 80%	65%
Equity (actions)	80 – 100%	100%

Demandez conseil à votre Banque Raiffeisen pour savoir quel fonds de prévoyance vous convient le mieux.

Notre calculateur interactif vous permet de découvrir en toute simplicité les possibilités attractives qui s'offrent à vous grâce à la vaste gamme des fonds de prévoyance par rapport au simple compte de prévoyance.
raiffeisen.ch/opportunités-prevoyance